



SNUipp

Syndicat National Unitaire des
Instituteurs, Professeurs des
écoles et Pegc

École 24



FSU

Fédération
Syndicale
Unitaire

Le bulletin de la section départementale du
SNUipp-FSU Dordogne

Supplément 2 au BULLETIN n°4 – 4ème trimestre 2018 - novembre - SNUipp-FSU24

MARSAC PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 28 novembre 2018

Votez aux élections professionnelles :

SNUipp-FSU



en CAPD
en CAPN

et

FSU



en CTA
en CTM

Avant jeudi 6 décembre 17h00 !

**Liste présentée par le SNUipp
Pour l'élection à la CAPD de Dordogne**

- Thibault De La Brosse**
École de Montanceix - Montrem
- Catherine Ernault**
École de Champagnac de Belair
- Virginie Chaminade**
École de St Estèphe
- Alain Barry**
École élémentaire - Thiviers
- Virginie Fressingéas**
École maternelle Route d'Agonac
Périgueux
- Vanda Bonnamy**
École des Maurilloux - Trélassac
- Véronique Pinoteau**
École de Bénévent - St Martial d'Artenset
- Sandrine Rougier**
École Clos Chassaing - Périgueux
- Sophie Wagner-Arquey**
École d'Issac
- Vincent Perducat**
École Edmond Rostand - Bergerac
- Cécile Jourd'hui**
École de Chalagnac
- Sabine Loubiat-Fouchier**
École de St Pierre De Chignac
- Marie Agnes François**
École de St André d'Allas
- Sandrine Lafon**
ULIS École élém. Le Toulon
Périgueux

VOTEZ.... Votez SNUipp-FSU et votez FSU !

Une semaine pour vous exprimer.... Dès jeudi 29 novembre à 10h00 jusqu'au jeudi 6 décembre à 17h00, nous voterons toutes et tous pour élire nos représentants syndicaux dans les différentes instances.

Par ce vote, nous désignerons l'ensemble des commissions paritaires (CAPD départementale, CAPN nationale) et comités techniques (CTM ministériel et CTA académique dont découlent les CTSD départementaux).

Ces instances sont la clé de voûte pour l'ensemble des droits des personnels. Plus nous serons nombreux à voter, plus nous serons représentatifs dans ces instances.

Créer son espace électeur, puis voter pour ces quatre scrutins, c'est participer à la vie démocratique de notre profession. C'est aussi faire entendre sa voix et renforcer notre représentation face au jeu actuel du gouvernement de dénigrement de l'action syndicale et du syndicalisme.

Nous ne devons pas nous laisser faire ! Voter et faire voter SNUipp-FSU et FSU, c'est porter dans nos instances des représentants des personnels qui seront force de proposition pour le progrès social et la transformation de l'école, en s'appuyant sur tous les personnels qui font l'école et en portant leur parole.

Parce que nous sommes plus forts ensemble... Votons !

Le secrétariat du SNUipp-FSU24

Infos rapides - Infos rapides - Infos rapides - Infos rapides

Un statut pour les directeurs ?

Mauvaise idée.

Suite aux annonces, par voie de presse, de la mise en place d'un statut pour les directeurs et les directrices d'école, le SNUipp-FSU s'adresse solennellement au ministre pour ouvrir les discussions prévues dans l'agenda social sur le sujet. Car, s'il y a urgence à améliorer la situation de la direction de l'école, personne ne pourra croire que l'adjonction d'un statut hiérarchique peut constituer l'alpha et l'oméga des réponses à apporter.

+ sur le site

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3614>

Rased : recours pour le remboursement des frais

Chaque membre du Rased peut écrire un recours gracieux auprès de son IA- DASEN.

Nous vous proposons un modèle de recours émanant des personnels Rased de Gironde. Si le recours n'aboutit pas, l'étape suivante est une requête devant le tribunal administratif (TA).

+ sur le site

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3606>

CAPD avancement d'échelon

Après avoir été repoussée, cette CAPD se tiendra finalement le 5 février 2019.

Retrouvez toutes les explications et la fiche de suivi sur notre site.

+ sur le site

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3504>

Permutations 2019

La circulaire sur les permutations informatisées est parue : il est possible de s'inscrire sur SIAM (Iprof) depuis le 15 novembre jusqu'au 4 décembre

Nous mettons à la disposition de tous les collègue notre site dédié aux permutations « e-dossier Permutations »

Il s'agit d'un espace en ligne pour vous accompagner pas à pas dans votre demande de changement de département.

+ sur le site

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3558>

pages	SOMMAIRE
1	✧ Une
2	✧ Edito ✧ Infos rapide
3	✧ 4 scrutins ? ✧ Comment voter par internet ? ✧ Liste FSU au CTA ✧ Liste SNUipp-FSU à la CAPD
4	✧ Bulletin de syndicalisation
5	✧ 3 ème liste de soutien
6	✧ Mouvement des « gilets jaunes » ✧ RESF 24 n'a pas disparu

Élections professionnelles : les 4 scrutins

Scrutin du 29 novembre au 6 décembre 2018

CAPD
(Commission Administrative
Paritaire Départementale)



CAPN
(Commission Administrative
Paritaire Nationale)



CTA
(Comité Technique
Académique)



CTM
(Comité Technique
Ministériel)



Élections professionnelles : comment voter en ligne ?

À partir du
**11
OCT.**



Je saisis mon adresse :

prénom.nom@ac-bordeaux.fr

Je crée mon mot de passe électeur
à confirmer sur la messagerie pro

Adresse de l'espace électeur

<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>

À partir du
**05
NOV.**



Je consulte les listes électorales



Professions de foi et candidats sont consultables sur l'espace électeur

À partir du
**11
NOV.**

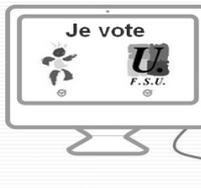


Ma notice de vote m'est remise en main propre sur mon lieu de travail contre émargement à mon adresse postale (personnels en CLM) ou par mail (titulaires mobiles). Elle contient l'identifiant électeur.

En cas de soucis

- Oubli du mot de passe électeur
- Perte de l'identifiant électeur
- Oubli du mot de passe messagerie pro
- Perte du numen

du **29
NOV.**
au **06
DEC.**



Je me connecte à mon espace électeur et je clique sur « voter »
Je saisis mon identifiant électeur (reçu à l'école ou sur mon e-mail professionnel) et mon mot de passe électeur
Je vote SNUipp et je vote FSU pour chacun des scrutins correspondants

Vous pouvez nous joindre

- snu24@snuipp.fr
- 05 53 08 21 25

Listes présentées localement : CAPD et CTA par le SNUipp et la FSU

Élection à la CAPD de Dordogne
Liste présentée par le SNUipp-FSU 24
7 titulaires, 7 suppléants - 11 femmes, 3 hommes

Corps : professeurs des écoles hors-classe et classe exceptionnelle

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| 1. Mme ERNAULT Catherine | Dir - Champagnac de Belair |
| 2. M. PERDUCAT Vincent | TR - Bergerac - Edmond Rostand |
| 3. Mme PINOTEAU Véronique | Dir - St Martial d'Artenset |
| 4. Mme ROUGIER Sandrine | Adj - Périgueux - Clos Chassaing |

Corps : instituteurs et professeurs des écoles classe normale

- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| 1. M. BARRY Alain | TR - Thiviers |
| 2. Mme BONNAMY Vanda | Adj - Trélissac - Les Maurilloux |
| 3. M. DE LA BROUSSE Thibault | TR - Montrem - Montanceix |
| 4. Mme LOUBIAT FOUCHIER Sabine | Adj - St Pierre de Chignac |
| 5. Mme FRESSINGEAS Virginie | Dir - Périgueux - Mat Rte d'Agonac |
| 6. Mme CHAMINADE Virginie | Adj - St Estèphe |
| 7. Mme LAFON Sandrine | Adj. spé - Périgueux - Le Toulon |
| 8. Mme WAGNER ARQUEY Sophie | Dir - Issac |
| 9. Mme FRANCOIS Marie-Agnès | Adj - St André d'Allas |
| 10. Mme JOURD'HUI Cécile | Dir - Chalagnac |

Élection au Comité Technique Académique
Académie De Bordeaux - Liste présentée par la FSU
10 titulaires, 10 suppléants - 14 femmes, 6 hommes

- Mme SENTEX Fabienne - Professeure certifiée (33)
- M. GUILLEM Philippe - Professeur des écoles (47)
- M. LALANNE Frédéric - Professeur de lycée pro (40)
- M. MERAL Jean-Pascal - Professeur certifié (33)
- Mme BERKANE Nora - Secrétaire d'administration (33)
- Mme LACUEY Nathalie - Professeure d'EPS (33)
- Mme DE SAN MATEO Ghislaine - Professeure certifiée (47)
- Mme PARIS Valérie - Assistante de service social (33)
- Mme TASTAYRE Sandrine - Professeure des écoles (47)
- M. LEURION Alain - Professeur certifié (64)
- Mme LAFAYE Yannick - Infirmière ENES (33)
- M. VIECELI Marc - Professeur des écoles (33)
- Mme JOUSSEAU GÉRALDINE - Professeure de lycée pro (33)
- Mme LAFFARGUE Cathy - Professeure des écoles (40)
- Mme DESTANG Christelle - Professeure d'EPS (64)
- Mme BRIVADIS Julia - Attachée d'administration (24)
- Mme SENDERAIN Marie-Cécile - Professeure des écoles (64)
- M. LASSALLE Hugo - Professeur certifié (33)
- Mme DISCAMPS Delphine - Professeure contractuelle (33)
- Mme BONNAMY Vanda - Professeure des écoles (24)

3 ème liste de

Communiqué SNUipp-FSU24 sur le mouvement des « gilets jaunes »

Un vent de colère souffle sur notre département comme dans tout le pays. Chaque mois sont plus nombreux les salarié.e.s, retraité.e.s et privé.e.s d'emploi qui n'arrivent plus à boucler leur budget... La hausse régulière et conséquente du carburant inquiète et fragilise celles et ceux qui n'ont d'autres choix que la voiture individuelle pour les actes de la vie courante.... En Dordogne, c'est le cas de la grande majorité : ce sont les parents de nos élèves, ce sont nos collègues, souvent les plus jeunes.

Le carburant est cher... mais la vie est chère ! Et, alors que l'hiver s'annonce, la hausse des prix du gaz, de l'électricité, du fuel et des chauffages collectifs aggrave encore le quotidien.

Ce vent de colère est légitime et salutaire. Il met justement en cause la politique suivie par le Président de la République et son gouvernement, notamment en matière fiscale. Tout en rejetant la démagogie sur le « trop d'impôt », nous condamnons le choix qui est fait de mesures fiscales injustes.

Pour Macron, comme pour ses prédécesseurs, le libéralisme est un dogme. Pour nous c'est un drame :

- Il explose les inégalités sociales.
- Il accroît la paupérisation de larges franges de la population.
- Il accentue les atteintes à l'environnement et le réchauffement climatique.
- Les groupes capitalistes, patronat et banques, avec leurs profits exponentiels, sont les vrais responsables de ce désespoir social et de la crise climatique .

Le gouvernement tente de justifier ses choix politiques, les augmentations des taxes sur les carburants, par l'urgence écologique. C'est un mensonge :

- Non seulement le pays ne réduit pas la production de gaz à effet de serre, mais il l'augmente.
- Non seulement il ne réduit pas l'utilisation des pesticides, mais il l'augmente.
- Non seulement il ne diminue pas la pression sur les terres agricoles et l'artificialisation des sols, mais il la poursuit. Les exemples ne manquent pas en Dordogne...
- Et seulement 7 milliards des 37 milliards collectés par la taxe sur les produits énergétiques l'an prochain, se verront affectés à la transition écologique !

La fermeture des services publics de proximité, des gares et voies ferrées secondaires, la concentration des emplois dans les métropoles ne font que renforcer la tragédie climatique en cours et accroître les difficultés quotidiennes de milliers d'habitant.e.s.

Le gouvernement est responsable de la crise en cours car la politique qu'il mène dans les transports comme dans les autres domaines, n'est ni cohérente avec l'urgence climatique ni juste socialement. Aucune mesure ambitieuse n'a été prise pour financer les alternatives à la voiture et aider ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer autrement. D'autre part, cette prétendue fiscalité

écologique épargne les secteurs les plus polluants et émetteurs de gaz à effet de serre, comme le trafic aérien, une partie du transport maritime ou le transport routier de marchandises.

L'urgence sociale et l'urgence écologique sont aujourd'hui totalement imbriquées. La politique gouvernementale aggrave l'une et l'autre et espère diviser celles et ceux qui en sont les victimes. Et il est illusoire de prétendre répondre à l'une en tournant le dos à l'autre.

Des mesures d'urgences sociales et écologiques comme priorité :

- L'augmentation des salaires, des pensions, des indemnités chômage, et des allocations sociales et leurs indexations sur les prix pour permettre à tous/toutes de vivre dignement.
- L'arrêt des suppressions de postes et des fermetures des services publics, et la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour permettre une organisation équilibrée des territoires.
- Le soutien à une agriculture paysanne privilégiant les circuits courts et les productions bios pour permettre à toutes et tous l'accès à une alimentation de qualité.

Au même titre que les associations, syndicats et partis politiques engagé.e.s dans le département pour la justice sociale et climatique, nous appelons ensemble à la mobilisation sociale, écologique et citoyenne contre la politique de Macron-Philippe, tout en refusant les discours démagogiques de tous ordres et l'utilisation des boucs émissaires habituels des discours racistes, antisémites ou xénophobes.

Nous appelons au partage des richesses et à l'urgente nécessité de placer la transition écologique et solidaire au cœur de toutes les décisions pour notre avenir et celui de la planète. Ce sont les mobilisations multiples dans les entreprises, dans les services publics, comme dans la rue, par l'action et par la grève, qui permettront de peser sur les décideurs publics ou privés pour que ces changements s'enclenchent.

Texte adopté par le conseil syndical du SNUipp-FSU24 le 23/11/18

RESF 24 n'a pas disparu

Après les réunions du 12 et du 19 novembre, RESF 24 est à nouveau opérationnel. Une équipe permanente est en constitution : il est possible de s'inscrire en passant par notre site.

Certaines date sont à retenir :

- > 5 décembre, 18h, Bourse du Travail : réunion du collectif de soutien à la famille Abdulhusain.
- > 15 décembre : participation à la journée de la Fraternité organisée par le CaféLib de Bourrou.
- > 18 décembre : participation à la Journée Internationale des Migrant.e.s

+ sur le site

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3570>

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-PÉRIGUEUX CEDEX »

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05 53 08 21 25 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
répondeur téléphonique et courrier électronique hors permanences

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26 rue Bodin 24029 PÉRIGUEUX CEDEX ♦ Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 – Périgueux ♦ Trimestriel - le n°: 0.76 € ♦ CPPAP 0720S07419 ♦ ISSN 1241 9214